Rapport Annuel 2018

Institut européen d'administration publique

EIPA

Jeter un pont entre la théorie et la pratique

Table des Matières

Mot de Guy Verhofstadt	4
Message de la directrice-générale	6
Conseil d'administration	8
Nos centres	12
Activités de l'IEAP en 2018	14
Soutien financier de la Commission européenne et des Etats membres	16
Quatrième étude de satisfaction client	17
Cours de formation	19
Un aperçu de nos cours de formation	20
La protection des données	24
7e Conférence annuelle sur le droit de la fonction publique	26
Contract activities	28
Services pour l'Union Européenne	30
Le groupe européen de gouvernance économique et financière des villes (CEFG)	36
Renforcement des capacités institutionnelles	38
Services juridiques	40
Mels online	44
Nos partenaires en 2018	46
Direction et personnel international de l'IEAP	50
Institut européen d'administration publique	54

Commission européenne

DG Éducation et culture

La Commission européenne apporte un soutien à l'IEAP à travers le budget de l'UE.

De la part de notre président, Guy Verhofstadt

Aujourd'hui, de nombreuses voies s'élèvent pour exprimer des préoccupations légitimes sur la stabilité et la continuité du projet européen. En interne, le Brexit, le populisme et l'euroscepticisme affaiblissent notre unité. À l'extérieur, notre influence dans le monde ne se renforce pas et nous sommes confrontés à une Union européenne qui ne fonctionne pas comme elle le devrait.

Guy Verhofstadt
Président

“Soyons fiers de dire que nous sommes européens !”

Je suis d’ailleurs peut-être le premier et le principal eurosceptique quand il s’agit du fonctionnement de l’Union européenne. Je crois fermement que l’Europe a besoin de réformes pour survivre. Nous devons bâtir une Europe plus efficace et plus démocratique, dotée d’institutions solides et d’une administration publique compétente.

Pour y parvenir, nous devons défendre les valeurs européennes. Nous ne pouvons pas revenir au nationalisme et à la rhétorique populiste du siècle dernier. Je crois, au contraire, que la protection de la démocratie doit être le principal objectif de l’UE, aujourd’hui et à l’avenir.

Mais, même face à tous ces défis, je défends fermement la vision d’une Europe unie et solide. Mon objectif est de faire avancer l’Europe, et ce qui continue à me motiver, c’est que, malgré le Brexit et les autres mouvements antieuropéens, force est de constater que les citoyens apprécient de plus en plus leur appartenance à l’Europe.

Alors, réformons l’Union européenne au lieu de la détruire !

J’estime que l’IEAP joue un rôle important à ce niveau. Elle a pour mission de former l’administration publique de l’Union européenne et celle des États membres pour leur permettre d’appuyer au mieux le bon fonctionnement de l’UE. Pour cela, l’IEAP utilise une approche interactive basée sur la pratique, qui permet aux participants de bénéficier des perspectives les plus récentes de responsables publics de l’UE et des différents États membres. Elle offre surtout aux participants un endroit idéal pour développer leurs réseaux et échanger leurs bonnes pratiques. Et c’est exactement ce que l’Europe devrait favoriser : l’apprentissage mutuel et le partage d’expérience, afin que nous puissions devenir plus forts ensemble au lieu de nous éloigner les uns des autres.

Un message de la directrice générale

J'ai le plaisir de vous annoncer que 2018 a, une fois encore, été une bonne année pour l'IEAP. Nous avons diffusé une quantité impressionnante de connaissances sur les affaires de l'UE aux administrations publiques de l'Union européenne ainsi qu'aux États membres et au-delà. Nous avons organisé de nombreuses activités pertinentes et de qualité avec notre propre personnel ainsi qu'avec un panel d'experts externes qui travaillent régulièrement avec nous. Près de 10 000 personnes ont participé à plus de 600 activités, soit un total d'environ 17 000 journées d'activités. Je suis très heureuse de ce résultat.

"Directrice générale de l'IEAP depuis près de 12 ans, j'ai pu constater que l'Europe a beaucoup changé pendant cette période"

Prof. Dr. Marga Pröhl
Directrice générale

Cette affluence de participants et d'activités résulte principalement de nos activités sur contrat, dont certaines relèvent de contrats-cadres pluriannuels pour l'Union européenne, mais aussi de différentes activités individuelles destinées aux États membres, par exemple, au ministre des Affaires étrangères du Luxembourg. L'UE reste notre principal client, suivi par les États membres.

Il est clair que le marché des séminaires ouverts devient de plus en plus exigeant. La concurrence augmente régulièrement et nous devons continuellement affiner notre profil et mettre à jour nos activités pour pouvoir lancer de nouvelles activités et atteindre davantage de participants. Nos formations établies ont néanmoins rencontré un grand succès. Plus important encore, les participants étaient très satisfaits des services obtenus, comme l'ont confirmé nos évaluations internes et la dernière enquête de satisfaction client.

Les participants apprécient beaucoup nos formations qui sont pratiques, interactives et toujours extrêmement pertinentes. Ils sont notamment heureux de pouvoir approfondir leurs connaissances auprès de nos experts d'origines variées tout en échangeant avec leurs pairs de toute l'Europe. C'est ce qui rend nos formations uniques en leur genre.

Il nous apparaît toutefois nécessaire de nous assurer que la spécificité de l'IEAP reçoit la reconnaissance qu'elle mérite. C'est pourquoi nous avons travaillé à l'amélioration de notre marketing afin de renforcer notre visibilité et d'élargir la diffusion de connaissances. Nous avons notamment décidé de lancer un nouveau site Internet en début d'année. Il nous permettra d'accroître notre visibilité sur le marché pour pouvoir toucher un plus grand nombre de participants et mieux promouvoir nos activités.

Nous avons également consacré du temps à la création d'un projet innovant qui se poursuivra en 2019 et au-delà. Nous estimons avoir constamment besoin d'innover, non seulement au niveau du contenu de nos services, mais aussi dans notre manière de présenter nos activités. Nous remettons continuellement en question notre méthodologie, en développant des bonnes pratiques et en formant notre personnel à de nouvelles méthodes de travail. Nous avons également cherché le meilleur moyen de mettre en place une nouvelle gamme d'activités de formation mixtes. Notre expérience montre que ce processus est coûteux, en temps et en argent. Nous constatons aussi que les participants apprécient beaucoup le contact direct avec les experts ainsi que les possibilités d'apprentissage mutuel et de rencontre. Nous avons donc décidé de prendre le temps qu'il faudra pour produire des solutions de formation mixtes complémentaires de notre portefeuille actuel et capables de répondre aux attentes de nos clients.

"Nous pensons qu'il est nécessaire de constamment innover la façon dont nous offrons nos activités"

Pour conclure, je tiens à dire que la mission de l'IEAP n'a jamais été aussi pertinente. Comme l'a montré l'année écoulée, nos services restent très importants pour les institutions de l'UE et pour les États membres. Je remercie du fond du cœur notre personnel dévoué ainsi que nos experts externes pour l'excellent travail qu'ils ont fourni. Je remercie également toutes nos parties prenantes et tous nos clients qui ont su, une fois encore, nous faire confiance. Soyez certains que nous resterons à l'écoute de vos désirs de manière à développer les services dont le secteur public européen a besoin pour répondre aux défis actuels et futurs.

J'espère que vous prendrez plaisir à lire notre rapport annuel.

Bien cordialement,
Marga Pröhl
Directrice générale

Conseil d'administration

Situation 15 décembre 2018

Président
M Guy Verhofstadt
Président du Groupe de l'Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (ALDE), Parlement européen; ancien Premier ministre belge

Vice-présidente
Mme Liesbeth Spies
Maire de la ville de Alphen aan den Rijn et ancienne ministre néerlandaise de l'Intérieur et des Relations au sein du Royaume

Secrétaire-général
N.N.

Membres titulaires

Belgique
Mr Peter Vandenbruaene
Learning Solution Manager, Head of International Relations, Manager Business Unit HRC
OFO-IFA/BOSA

Bulgarie
Mr Pavel Ivanov
Director
Institute of Public Administration

République tchèque
Mr Josef Postránecký
Deputy Minister of the Interior for Public Administration
Ministry of the Interior of the Czech Republic

Danemark
Mr Poul Taankvist
Director General
Agency for the Modernisation of Public Administration
Ministry of Finance

Allemagne
Dr Alexander Eisvogel
Präsident
Bundesakademie für öffentliche Verwaltung

Grèce
Mr Nikos Michalopoulos
General Director, General Directorate of Public Organisations, Ministry of Adminstrative Reconstruction

Espagne
N.N.
Représenté par le member suppléant:
Ms Fátima Mínguez, Adviser to the Management Support Unit of INAP (Instituto Nacional de Administraciones Públicas), MAP

Ms Natàlia Mas guix
Secretary for Foreign Action and EU
Department of Foreign Action, Institutional Relations and Transparency
Generalitat de Catalunya

France
Mme Carine Soulay
Directrice, adjointe au directeur général de l'administration et de la fonction publique (DGAFP)
Ministère de la Décentralisation et de la Fonction publique

Irlande
Mr Robert Watt
Secretary General
Department of Public Expenditure and Reform

Italie
Ms Maria Barilà
Head of the Department of Public Administration

CY
Mr Marios Michaelides
Head of the Cyprus Academy of Public Administration (CAPA)
Public Administration and Personnel Department, Ministry of Finance

Lituanie
Mr Paulius Skardžius
Director of the Public Governance Policy Department
Ministry of the Interior

Luxembourg
Mme Michèle Eisenbarth
Ambassadeur, Directrice des affaires européennes et des relations économiques internationales
Ministère des Affaires étrangères et européennes

Hongrie
N.N.
Représenté par le member suppléant:
Dr Norbert Kis, Dean, Faculty of Science of Public Governance and Administration
National University of Public Service (NUPS)

Malte
Ms Joanna Genovese
Director Training and Development
Centre for Development, Research and Training

Pays-Bas
N.N.
Représenté par le membre suppléant:
Mr Frans Van Dongen, Program Manager, Ministry of the Interior and Kingdom Relations

Pays-Bas
Mr Joost Flamand
Deputy Director for European Integration
Ministry of Foreign Affairs

Mr Ed Kronenburg
Ambassador of the Kingdom of the Netherlands in Beijing and former Secretary General of the Ministry of Foreign Affairs
Ministry of Foreign Affairs

Autriche
Mag. Angelika Flatz
Head of Division III (Civil Service and Administrative Reform)
Federal Ministry of Civil Service and Sport

Pologne
Ms Sylwia Ojdym
Deputy Director
National School of Public Administration (KSAP)

Portugal
Ms Joana Ramos
Director-General
Directorate-General for Administration and Public Employment (DGAEP)

Finlande
Mr Juha Sarkio
Director-General
Personnel and Governance Policy Department
Office for the Government as Employer
Ministry of Finance

Suède
N.N.
Représenté par le membre suppléant:
Ms Karin Edin, Deputy Director, Division for State Administration
Ministry of Finance

Royaume - Uni
N.N.
Personne de contact: **Mr Rupert McNeil**, Chief People Officer, Cabinet Office

Pays tiers

Norvège
Mr Asgeir Fløtre
Deputy Director-General
Department of ICT Policy and Public Sector Reform
Norwegian Ministry of Local Government and Modernisation

“Il offre une vision très complète et professionnelle du processus décisionnel de l’UE et donne un aperçu clair de ‘qui fait quoi’ à Bruxelles”

Sandra Ferrari
Trenitalia S.p.A.
Directrice de la planification stratégique
Relations avec les associations internationales

Nos centres

Maastricht

9.237
Jours-participants

6.487
Participants

32
Cours de formation

415
Activités sur contrat

L'IEAP Maastricht a été créé en 1981 à l'occasion du premier Sommet européen tenu à Maastricht. Depuis plus de 35 ans, nous nous sommes imposés comme un centre d'excellence sur l'intégration européenne et les nouveaux défis de la gestion publique en Europe.

Établies au cœur de l'Euregio Meuse-Rhin, dans la charmante et dynamique ville de Maastricht, nos modernes installations de formation sont situées à proximité directe de Bruxelles et d'autres villes d'Europe. À Maastricht, nos activités s'articulent autour de trois clusters thématiques :

- Gouvernance de l'UE
- Gestion publique européenne
- Politiques européennes.

Luxembourg

3.783
Jours-participants

2.627
Participants

13
Cours de formation

138
Activités sur contrat

Créé en vertu d'une convention signée en 1992 entre le gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et l'IEAP, le Centre européen de la magistrature et des professions juridiques, notre Centre au Luxembourg, fournit des services dans le domaine de l'interprétation, de la transposition et de l'application du droit de l'UE depuis plus de 25 ans.

Les activités du Centre sont élaborées et délivrées par une équipe résidente d'experts juridiques expérimentés qui proposent des formations, des conseils et des services de coaching, ainsi que des études comparatives grâce à leurs connaissances approfondies du droit de l'UE et la manière dont il est incorporé et mis en œuvre dans le droit national. Les activités du centre sont destinées aux professions juridiques, aux institutions de l'UE et aux administrations publiques des États membres de l'UE et des pays de l'AELE, des pays demandeurs et candidats, des pays de la politique européenne de voisinage et d'autres pays tiers.

Barcelone

923
Jours-participants

443
Participants

12
Cours de formation

8
Activités sur contrat

L'IEAP Barcelone a été créé en 1996 dans le cadre d'un accord passé entre l'IEAP et le gouvernement régional de Catalogne. Pendant plus de vingt ans, l'IEAP Barcelone s'est imposé en tant que structure de formation, de recherche et de conseil pour les autorités régionales et locales en charge de divers aspects du processus d'intégration européenne. Le Centre joue un rôle de longue date en tant que gestionnaire des programmes EuroMed qui visent au renforcement des administrations publiques dans les pays du Sud de la Méditerranée.

Notre Centre de Barcelone se concentre sur trois thèmes :
- Gouvernance à plusieurs niveaux et législation de l'UE ;
- Administration publique régionale et locale;
- Développement régional dans l'UE.

Activités de l'IEAP en 2018

618
Activités

9.557
Participants

13.942
Jours-participants

En 2018, nous avons réussi à mettre en œuvre un nombre important d'activités pour des participants de toute l'Europe et au-delà, ce qui nous a permis d'organiser près de 14 000 jours de séminaire. Bien qu'il s'agisse d'un très bon résultat, il est inférieur à celui de l'année dernière et des années record précédentes.

La grande majorité des activités et des participants sont attribuables aux activités sur contrat que nous avons mises en œuvre, principalement dans le cadre de nos contrats cadres pluriannuels très prestigieux avec l'UE. La proportion relative de participants dans les activités ouvertes et les activités sur contrat est plus ou moins comparable à celle des années précédentes.

Pourcentage de participants dans les activités ouvertes et sur contrat

En ce qui concerne l'origine de nos participants, l'UE et les États membres de l'UE restent nos principaux clients. Toutefois, la part des participants provenant des institutions, organes et agences de l'UE est passée à 75 % (contre 59 % en 2017). En revanche, la part des participants des États membres est tombée à 17 % (contre 35 % en 2017). Cette modification s'explique principalement par le fait que nous avons reçu moins de demandes de contrats accessoires ou à grande échelle pour les États membres de l'UE. Contrairement aux années précédentes, nous n'avons pas non plus remporté d'appel d'offres pour la mise en place d'une vaste formation à la présidence pour un État membre de l'UE, ce qui a eu une influence considérable sur le nombre de participants des États membres.

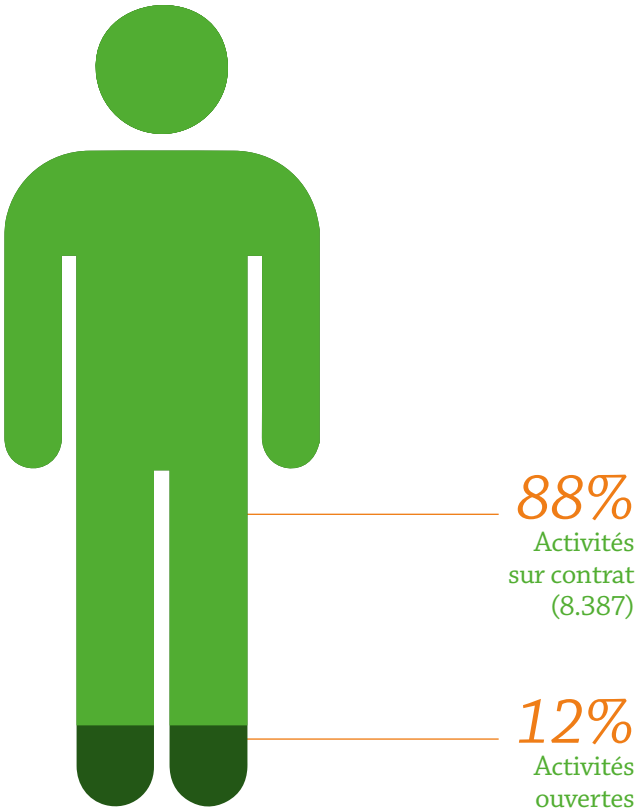

Pourcentage de participants en termes d'origine

En 2018, la Bulgarie arrive en tête en nombre de participants, suivie de la Lettonie et de l'Espagne. Dans la mesure où nous n'avons pas assuré la mise en œuvre d'une vaste formation à la présidence pour un État membre de l'UE et que certains de nos contrats italiens réguliers à grande échelle ont été réduits, aucun pays n'a dominé le nombre de participants. En fait, le nombre restant de participants des différents pays de l'UE est resté plus ou moins stable par rapport aux autres années.

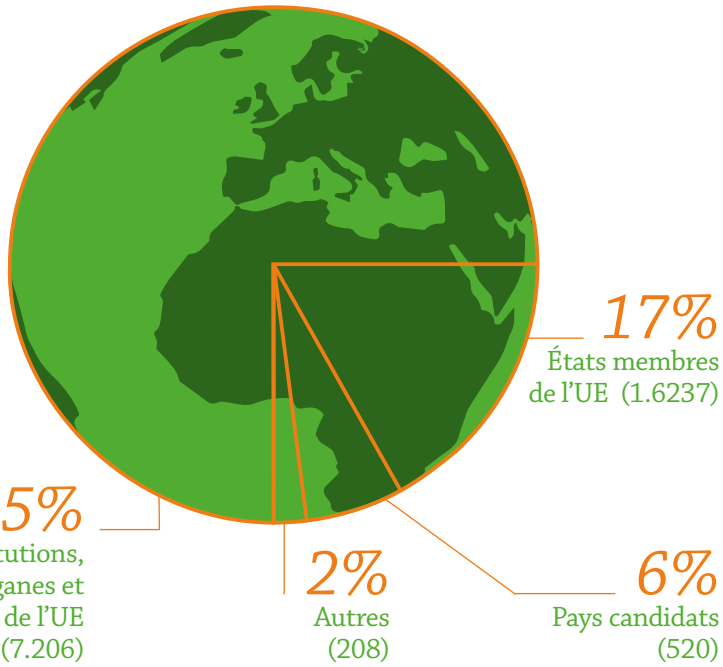

Participants des États membres de l'UE (+ Norvège) en termes d'origine

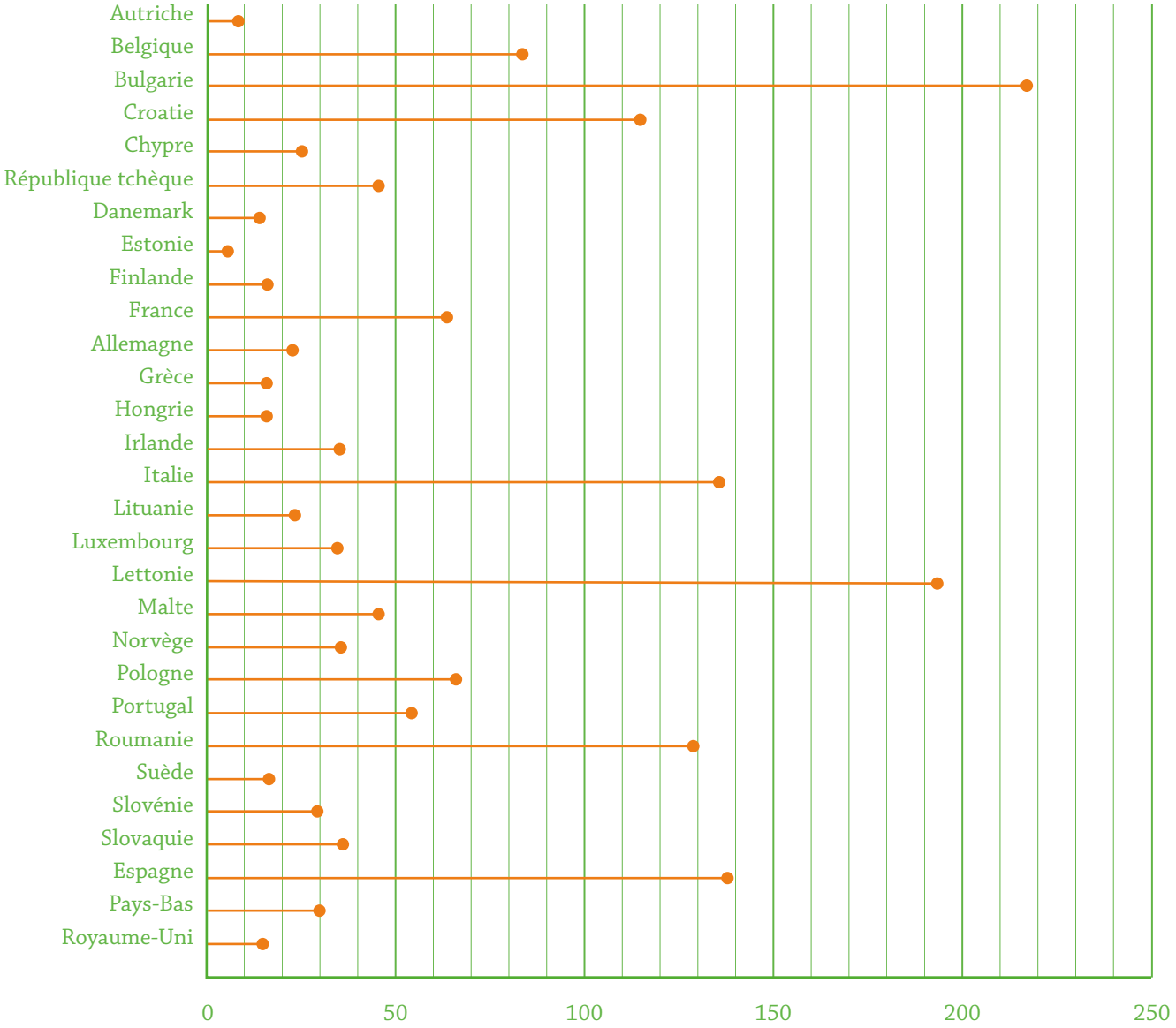

Soutien financier de la Commission européenne et des Etats membres

L'IEAP bénéficie du soutien financier de ses pays membres et de la Commission européenne. Outre ces contributions statutaires, les pays qui accueillent l'IEAP Luxembourg et l'IEAP Barcelone les soutiennent financièrement et prennent en charge tout ou partie des coûts relatifs aux bâtiments et autres frais connexes. Enfin, certains États membres apportent leur soutien en détachant des experts auprès de l'Institut.

Contributions aux frais de base
Par leurs contributions annuelles, les pays membres de l'IEAP, à l'exclusion des Pays-Bas, ont accordé un montant de quelque €1.6 million à l'Institut.

En 2018, la contribution statutaire des Pays-Bas s'élevait à près de €0.7 million.

La contribution de la Commission européenne était basée sur une convention annuelle de subvention au fonctionnement entre la Direction générale de l'éducation et de la culture et l'IEAP. En 2018, l'IEAP a reçu environ €1 million de la Commission européenne.

Subventions
En 2018, le gouvernement luxembourgeois a apporté une contribution aux frais généraux de l'IEAP Luxembourg. En outre, les coûts relatifs aux bâtiments et autres frais connexes de l'IEAP Luxembourg ont été couverts par le gouvernement luxembourgeois.

Les Autorités catalanes ont apporté une contribution aux frais généraux de l'IEAP Barcelone et ont pris en charge une partie des coûts relatifs aux bâtiments.

Contributions en 2018

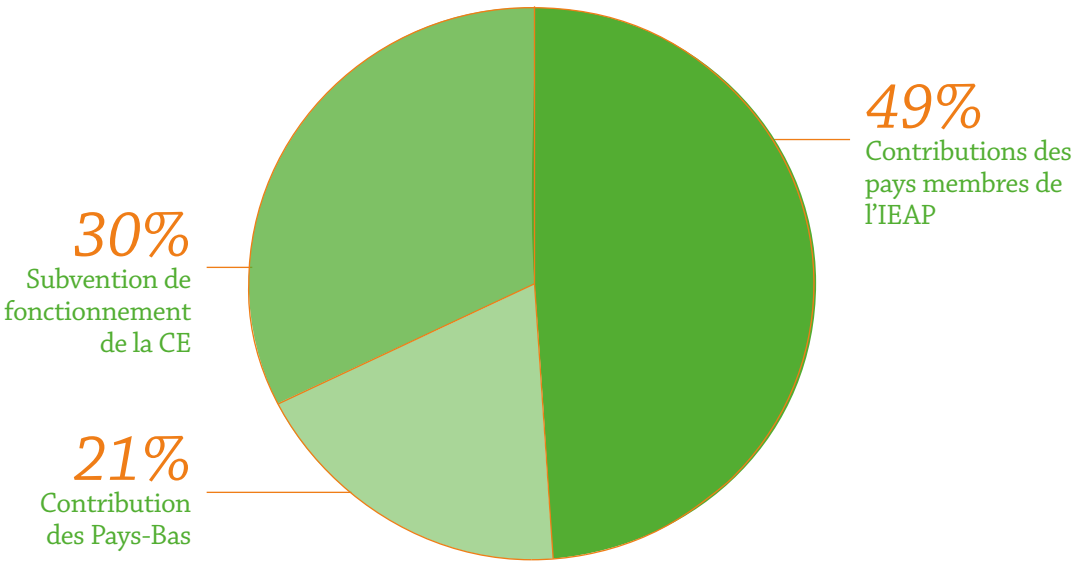

Quatrième étude de satisfaction client

Nous demandons régulièrement à CEDEO, l'organisme de certification néerlandais indépendant des prestataires de formations et autres services RH, de réaliser une étude de satisfaction client approfondie. Ces études portent à la fois sur les activités ouvertes et les activités sur contrat, CEDEO effectuant des sondages auprès de participants et de partenaires contractuels dans toute l'Europe. L'étude porte sur toutes les questions envisageables relatives à nos activités, telles que la qualité de nos formateurs, les matériels et la partie organisationnelles des activités. Dans toutes les études réalisées à ce jour, nos clients nous ont attribué des scores très élevés sur tous les fronts. Une fois encore, toutes les personnes qui ont répondu ont dit qu'elles recommanderaient l'IEAP à un collègue et qu'elles envisageraient d'acheter un autre programme de l'IEAP.

Nous sommes satisfaits de ce résultat, puisqu'il montre que nous fournissons le niveau de qualité que nous visons. De fait, ici à l'IEAP, nous considérons qu'il est essentiel de travailler continuellement à l'amélioration de notre qualité afin de fournir les meilleurs services possibles à nos clients.

Voici certains des commentaires que nous avons reçus lors de récentes prestations de services.

À propos de notre programme de formation :
'Pour notre dernière formation, nous souhaitions associer des composantes issues de deux programmes de formation standard en les adaptant à notre situation pratique. Nous avons contacté l'IEAP et ils nous ont transmis une proposition qui combinait les éléments du programme les plus pertinents pour nous.'

À propos de nos experts :
'L'IEAP fait appel à des experts de haut niveau pour nos programmes de formation. 'Un autre participant a indiqué que' le formateur est un véritable expert et la collaboration s'est très bien passée. Chaque expert possède sa propre spécialisation. Il est parfaitement au courant des sensibilités politiques qui existent dans son domaine.'

À propos de nos documents de formation :
'Nous recevons toujours les documents de formation suffisamment à l'avance. C'est appréciable, car cela signifie que les participants peuvent se préparer. Outre la présentation, nous recevons parfois des extraits de lois, des rapports d'actualité ou des liens vers des sites Internet qui nous permettent d'étudier le thème à l'avance.'

À propos de la formation elle-même :
Pendant les formations, la théorie est abordée en lien avec la pratique et différentes méthodes sont utilisées pour transmettre les connaissances le plus efficacement possible. Une des personnes interrogées a répondu ceci : 'La formation est basée sur une présentation, mais toutes sortes d'autres méthodes sont utilisées en parallèle, notamment des études de cas, des travaux de groupe et un atelier. Cela permet aux participants de s'impliquer activement dans la formation au lieu de rester assis toute la journée à écouter.' Une autre personne a déclaré : 'Le programme de formation est principalement basé sur une présentation, mais nous participons aussi à des discussions et nous faisons des exercices. Les exemples pratiques sont tirés du droit ainsi que d'affaires sorties dans les médias. Cela rend la formation plus concrète et plus parlante.'

“L’un des aspects importants de ce cours a été la possibilité de se constituer un réseau avec des collègues de toute l’Europe (institutions européennes et secteur privé)”

Luca Furlotti
Spécialiste de la gestion de l’information
Coordinateur de la protection des données
Banque centrale européenne

Cours de formation

57
Cours de formation

1.170
Participants

2.831
Jours de formation

Nos formations ouvertes sont un parfait exemple de la manière dont nous concilions théorie et pratique au niveau des dernières évolutions et des défis à venir dans les domaines-clés des affaires européennes et de la gestion publique. Elles offrent aux participants de toute l'Europe la possibilité de participer à des discussions centrées sur la pratique avec des experts de premier plan et des homologues d'autres pays et institutions.

Nos formations, intensives et interactives, sont courtes et succinctes. Le principal objectif est de mettre à jour les connaissances des participants et d'approfondir leur compréhension de l'environnement européen dans lequel ils interviennent, ainsi que des domaines politiques particuliers qu'ils doivent maîtriser. D'autres formations permettent d'acquérir ou d'améliorer des connaissances. Nos experts recourent systématiquement à des cas d'étude, à des exercices de simulation et à des groupes de travail.

Une fois de plus, nous avons pu constater que nos participants appréciaient vraiment notre méthodologie d'apprentissage pluridisciplinaire et l'approche comparative qui caractérise nos séminaires. Comme au cours des dernières années, les discussions centrées sur la pratique avec des experts européens de premier plan provenant des États membres et des organes et institutions de l'Union européenne ont fourni aux participants une occasion idéale d'échange d'expériences et d'apprentissage des pratiques des différents systèmes administratifs.

En 2018, nous avons une fois encore organisé toute une série de séminaires ouverts, traditionnels ou nouveaux, dans nos principaux domaines thématiques:

- Gouvernance européenne
- Politiques européennes
- Gestion publique européenne
- Droit de l'Union européenne

La plupart des activités ouvertes se sont déroulées dans nos agréables locaux de Maastricht et à proximité de nos centres de Barcelone et de Luxembourg. Comme les années précédentes, nous avons régulièrement organisé des formations à Bruxelles ainsi que dans d'autres villes européennes attractives telles que Dubrovnik, Vienne, Varsovie, Prague ou Rome. En outre, nous explorons les marchés nationaux en proposant des séminaires dans la langue nationale, par exemple des séminaires à Barcelone. Nous sommes déjà prêts à adapter nos activités aux besoins des groupes cibles spécifiques afin de faire en sorte que les connaissances soient diffusées auprès d'un public toujours plus large.

Pourcentage de participants aux cours de formation

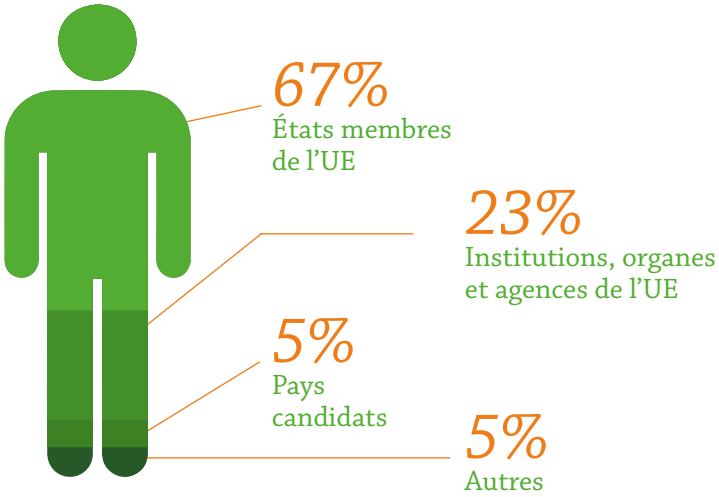

Un aperçu de nos cours de formation

Gouvernance européenne :

- Understanding EU Decision-Making: Principles, Procedures, Practice
- Working with Impact Assessment at the EU Level
- Understanding the EU Budget

Politiques européennes

Marchés publics

- Introductory and Practitioners' Seminar: European Public Procurement Rules, Policy and Practice
- The Procurement Cycle and Practice
- Recent Developments in European Public Procurement and Case Law
- Seminario Europeo de Contratación Pública
- Come and learn about European Public Procurement, PPP/Private Finance and Concessions
- European Public Procurement, PPP/Private Finance and Concessions

Protection des données

- Data Protection Certification
- Data Protection Compliance in the EU: Advanced Training Course incl. certification
- The Essential GDPR Course for non-Data Protection Officers
- GDPR and How to Conduct a Data Protection Audit

Fonds structurels européens/Fonds structurels et d'investissement européens – FSIE

- Implementing the European Structural and Investment Funds Regulations
- Implementation Lessons from EU Structural Funds programmes 2014-2020 and the Draft New Regulations for 2021-2027
- Programme Performance and Implementation of the EU Structural Funds Regulations, 2014-2020 - Results, Delivery Challenges, Programme Lessons, and the New OMNIBUS Regulation
- Financial Management of EU Structural and Investment Funds
- Financial Management and Control of EU Structural and Investment Funds: Management Verifications, the Audit Trail and the new Draft Regulations 2021-2027
- Evaluation and Monitoring of EU Structural and Cohesion Funds programmes, 2014-2020
- Combining ESIF and EFSI or not? Choices for EU Co-Funding Infrastructure and SME Support Operations
- Making ESF a Success in 2014-2020: Challenges and Best Practice in Programme Management, Monitoring and Evaluation
- Cost-Benefit Analysis (CBA) of EU-Financed Projects: 10th Anniversary Special Event
- Cost-Benefit Analysis (CBA) of EU-Financed Projects: Why and How? - CBA Guide 2014-2020

- Cost-Benefit Analysis (CBA) of EU-Funded Projects: Advanced Course
- Internal, External and Performance Audit of EU-Funded Programmes and Projects
- Performance Auditing of EU Co-Funded Investments carried out by the European Court of Auditors
- Anti-Fraud and Audit of European Social Fund (ESF)

Autres

- Capacity Building in Impact Evaluation: Counterfactual and Theory Based Approaches
- Learn How to Master Theory-Based Impact Evaluation
- Effective Preparation and Implementation of Twinning Projects

Gestion publique européenne

- Knowledge Management in Public Sector Organisations: the Dos and Don'ts
- Competitive Dialogue and Negotiated Procedures Master Class
- Learning to Prepare Public Sector Budgets: What to Do and How to Do It
- Efficient Management of Public Sector Budgets and Services
- Learning to Manage Public Contracts - What to Do and How to Do It
- Improving Public Sector Performance in the 21st Century
- Ensure Better Performance Management and High Quality Services for Citizens

Droit de l'UE

- EU Law for Non-Lawyers
- EU Law for Non-Lawyers – Advanced
- EU Financial Services for non-Lawyers
- European Union Civil Service Law
- Recent Trends in the Case Law of the Court of Justice of the European Union
- Introduction to EU Asylum and Migration Law
- Free Movement of Persons
- A Practical Guide to the Infringement Procedure: How to respond to Commission investigations and avoid Court Cases
- How to Litigate before the Court of Justice of the European Union
- How to Plead Successfully before the CJEU - Advanced Course on the Annulment Action and Pleading Skills
- Intersections of Fundamental Rights Protection and the Application of the European Arrest Warrant
- Collecting evidence in criminal matters
- A Practical Guide to EU Law Approximation for Candidate Countries

“Le fantastique panel de praticiens des institutions de l’UE et des États membres a complété la partie théorique du cours et nous a fourni une excellente occasion d’aborder des questions plus complexes. C’était du temps bien investi !”

La protection des données

Le Règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'Union européenne est entré en vigueur le 25 mai 2018. Depuis, les statistiques recueillies dans plusieurs pays de l'UE montrent que les autorités chargées de la protection des données dans les États membres de l'UE ont reçu des milliers de plaintes et de notifications de violation. Une première amende substantielle de 50 millions d'euros a déjà été infligée par la CNIL (organisme français chargé de la protection des données) à Google pour violation du RGPD.

Selon les données publiées par la Commission européenne, pas moins de 41 502 notifications de violation ont été soumises dans l'UE entre le 25 mai 2018 et le 28 janvier 2019.

Il relève de la responsabilité des administrations nationales d'aider les administrations régionales et locales à se préparer aux exigences du RGPD. Elles doivent, pour cela, acquérir des connaissances approfondies sur le Règlement, sensibiliser les agents publics et se doter de délégués à la protection des données formés et certifiés. Ces derniers mois ont confirmé que le RGPD n'est pas un simple ensemble de principes généraux et de promesses vaines, mais un outil pratique et largement utilisé pour préserver les droits des citoyens en matière de protection des données.

En 2018, l'IEAP a proposé des formations certifiantes de délégué à la protection des données (DPD) en coopération avec le European Data Protection Network et avec l'appui du Contrôleur européen de la protection des données. Nous avons certifié plus de 70 DPD en Europe. Nous avons également considéré qu'il était important de proposer une formation de base sur le RGPD pour toutes les personnes qui travaillent quotidiennement avec des données sans posséder de connaissances préalables sur le RGPD mais qui n'ont pas besoin de devenir

"Un excellent cours avec des intervenants variés qui abordent tous les aspects de la protection des données"

Paul Brett
Spécialiste de la gestion de l'information
Banque centrale européenne

Cristiana Turchetti

DPD. Nous avons, en outre, aidé nos parties prenantes à réaliser des audits sur la protection des données et organisé des formations supplémentaires offrant aux participants les connaissances et les techniques nécessaires pour planifier et exécuter avec succès un audit sur la conformité de l'organisation au RGPD.

Nos formations sont spécifiquement conçues pour apporter aux participants les connaissances requises. Elles expliquent la théorie et les règlements avec des exemples pratiques, des études de cas comparatives, une mise en œuvre pragmatique et une approche peer-to-peer. Nos formations sur la protection des données ne doivent pas être considérées comme la conclusion d'un parcours d'apprentissage: elles n'en sont que le début. Nous proposons un forum d'échange de connaissances qui donne à ses membres le sentiment d'appartenir à une communauté de professionnels continuant à travailler ensemble longtemps après avoir quitté notre Institut. Tout ceci est également à mettre à l'actif de nos intervenants qui, non seulement contribuent au séminaire, mais participent activement à toutes les activités sur la protection des données de l'IEAP.

Nous sommes fiers d'être le seul organisme de formation à pouvoir faire partager l'expérience, les connaissances et le professionnalisme d'experts de haut niveau et de DPD européens issus de la Commission européenne, du Conseil de l'Europe, du Parlement européen, d'Eurojust et d'Europol.

En 2019, pour mieux aider les États membres et les institutions, organes et agences de l'UE, l'IEAP s'engage à poursuivre sa mission qui consiste à fournir aux professionnels européens les services dont ils ont besoin pour apprendre à gérer les exigences et les enjeux liés au RGPD.

Outre un portefeuille de formations ciblé, amélioré et actualisé, nous avons pour ambition de mettre en place en 2019 un solide réseau entre tous nos experts de la protection des données et DPD certifiés en Europe.

Daniel Drewer
Délégué à la protection des données et Chef de l'unité Protection des données d'Europol

7e Conférence annuelle sur le droit de la fonction publique

En 2012, le Centre européen de la magistrature et des professions juridiques (ECJL) de l'IEAP organisait une conférence inaugurale sur le droit de la fonction publique de l'Union européenne à Bruxelles. Le panel d'intervenants comprenait les plus grand experts en la matière : professeurs de droit, juges au Tribunal de la fonction publique, représentants du Tribunal de l'UE, directeurs de services juridiques des institutions de l'UE et une série d'agences et de juristes œuvrant dans ce domaine du droit européen. L'événement avait rencontré un vif succès et attiré toutes sortes d'acteurs : fonctionnaires des services juridiques des institutions, agences et organes européens, syndicalistes, fonctionnaires responsables de la gestion des ressources humaines et autres managers et professionnels des affaires européennes.

Le succès de cette première conférence avait mis en lumière la nécessité de créer une plate-forme neutre au sein de laquelle des représentants du système judiciaire européen, des juristes représentant les intérêts des services des institutions de l'UE et des avocats représentant les intérêts de fonctionnaires individuels pourraient se rencontrer et débattre dans un environnement ouvert, honnête et impartial. L'IEAP a clairement répondu à cette attente puisque la conférence a été organisée chaque année depuis cette date, attirant, à chaque fois, un nombre important de participants. Ces dernières années, l'événement s'est tenu alternativement à Bruxelles et à Luxembourg.

Haris Tagaras, Professeur de droit européen (Panteion University of Athens)

“Rencontrer et débattre dans un environnement ouvert, honnête et impartial”

En 2018, les plus grands experts en la matière se sont réunis à Bruxelles pour discuter, une fois encore, de développements thématiques tout en recueillant les points de vue de professionnels du droit matériel et procédural de la fonction publique européenne à l’occasion de la 7e conférence annuelle de l’IEAP. Plus de 60 personnes ont participé à l’événement.

Comme d’habitude, une bonne partie du débat a porté sur la jurisprudence récente du Tribunal (dorénavant compétent pour statuer sur les litiges relatifs à la fonction publique suite à la dissolution du Tribunal de la fonction publique). Même si le contentieux reste le principal outil de résolution des conflits entre les fonctionnaires et leurs employeurs respectifs, une session a été spécifiquement consacrée à une méthode extrajudiciaire : le règlement à l’amiable. D’autres thèmes tels que la protection des lanceurs d’alerte, le respect des lois sur la protection des données et les multiples problèmes liés à la rémunération des fonctionnaires ont fait l’objet de présentations individuelles suivies de sessions de questions-réponses. **Les participants ont beaucoup apprécié que la théorie soit illustrée par les expériences personnelles des professionnels présents.**

L’IEAP va continuer à offrir une plateforme de discussion constructive sur les tendances et développements dans le domaine du droit, qui présente un intérêt vital pour de nombreux fonctionnaires, contractuels, agents temporaires et autres membres du personnel de l’appareil administratif de l’UE. La 8e conférence annuelle se tiendra à Luxembourg les 14 et 15 novembre 2019.

Tomasz Kramer

Contract activities

561
Activités sur contrat

8.387
Participants

11.111
Journées de séminaire

En 2018, nous avons offert plus de 550 activités sur contrat, touchant ainsi un large public au sein des institutions, organes et agences de l'UE mais aussi dans les États membres, les pays candidats et autres. Nous sommes heureux d'avoir été une nouvelle fois choisis par des partenaires aussi prestigieux et d'avoir pu dispenser un large éventail d'activités.

Un des aspects essentiels de l'élaboration de nos activités sur contrat consiste à discuter en profondeur avec nos clients de leurs exigences spécifiques dès l'étape de préparation, ce qui nous permet de créer un programme adapté à leurs besoins individuels. Cette approche est manifestement appréciée : 'C'est une organisation avec laquelle il est très agréable de travailler. Ils prennent le temps de nous écouter avec attention pour savoir ce que nous attendons du programme de formation. Leurs formateurs nous rendent généralement visite pour se renseigner sur nos besoins précis.'

Les pages qui suivent présentent une sélection de publications qui vous donneront une idée des différents types de services que nous avons proposés en 2018, que ce soit pour les administrations publiques de l'Union européenne ou pour des groupes précis de clients, dans ce cas, l'autorité judiciaire nationale ou les gouvernements locaux. Nous vous présentons ensuite une liste de nos partenaires contractuels de l'année dernière.

Pourcentage de participants aux activités sur contrat en 2016

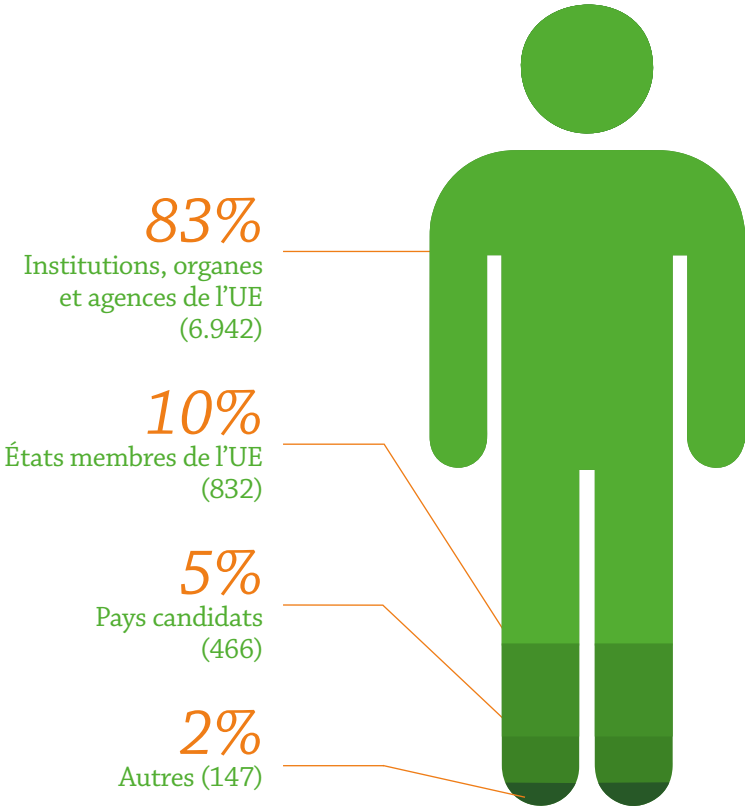

“Nous fournissons souvent une expertise spécialisée sur une base ad hoc”

Services pour l'Union Européenne

Contrats-cadres pluriannuels avec l'UE

Depuis 2002, nous avons obtenu quatre contrats-cadres pluriannuels successifs pour des services d'appui à la formation et au développement du personnel de l'UE dans le domaine du droit de l'UE, de la gouvernance et des affaires européennes et internationales. Nous avons géré seul les deux premiers, tandis que les troisième et quatrième ont été remportés par un consortium dirigé par l'IEAP avec le Collège de l'Europe et Lattanzio Learning. En 2016, nous avons également obtenu le contrat-cadre sur l'élaboration des politiques et la gestion stratégique, en partenariat avec Capita Business Services.

Le nombre total d'activités annuelles dispensées par le biais de ces activités a régulièrement augmenté au fil des années. **Rien qu'en 2018, nous avons formé près de 7 000 participants dans le cadre de 481 activités.**

Nombre annuel total d'activités organisées par l'IEAP et ses partenaires du consortium pour les institutions, organes et agences de l'UE, 2008-2018

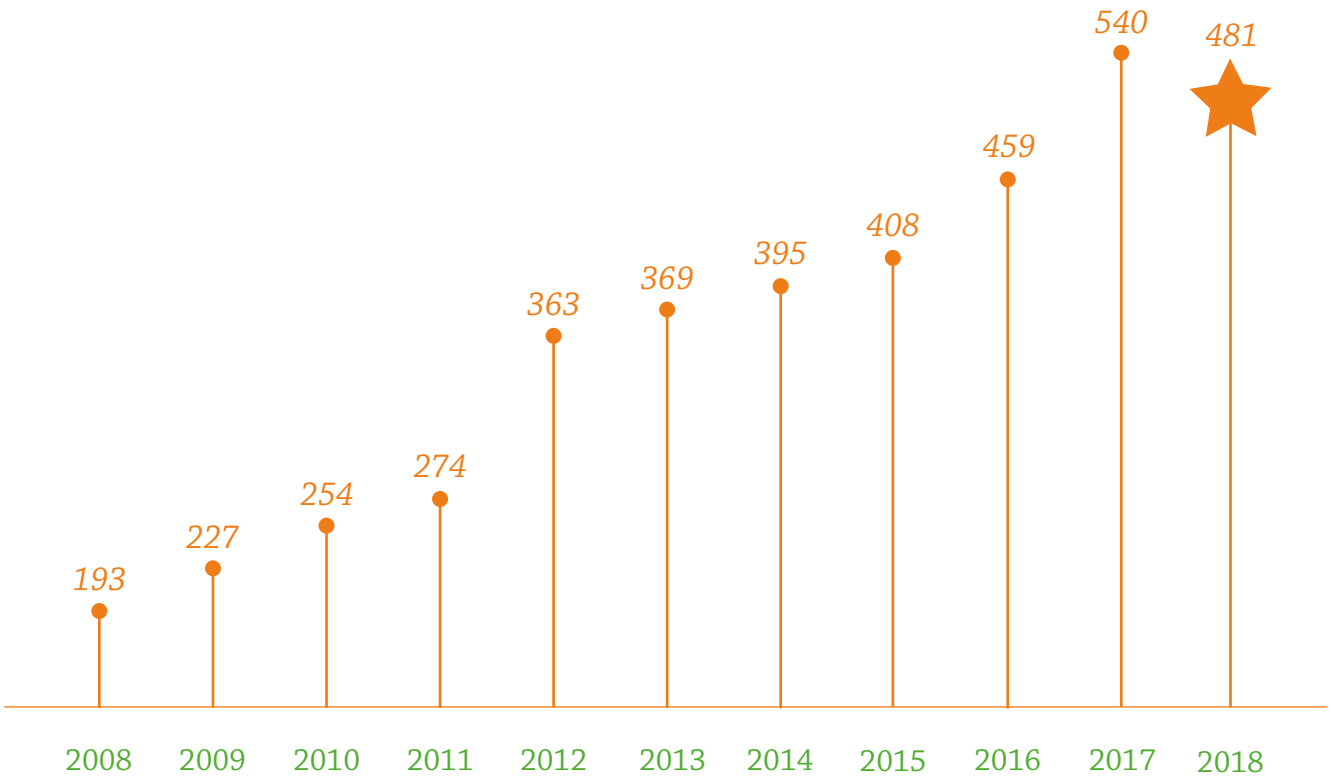

Ces contrats couvrent pratiquement l'intégralité des institutions, organes et agences de l'UE. La principale exception est la Banque européenne d'investissement à laquelle nous fournissons des services séparément. Le plus grand nombre d'activités a été demandé par la Commission européenne et par le Parlement européen. En 2018, nous avons également fourni des services pour le Service européen pour l'action extérieure et le Conseil de l'UE, ainsi que pour le Comité européen des régions, le Comité économique et social européen, la Cour des comptes européenne, la Cour de justice et neuf autres agences de l'UE.

Nous apportons souvent une expertise spécialité ponctuelle, mais bon nombre de nos formations figurent toutefois dans les catalogues des institutions de l'UE. Elles sont élaborées en étroite concertation avec l'autorité demandeuse. Par exemple, nos formations pour la Commission sont développées en collaboration avec des fonctionnaires internes et s'appuient souvent sur l'expertise interne de la Commission, en vue de maximiser la pertinence directe des activités pour le travail des fonctionnaires qui y participent.

Le tableau ci-dessous montre les principales activités de ce genre que nous assurons régulièrement pour la Commission, le Parlement et le Conseil.

Nombre d'activités organisées par l'IEAP et ses partenaires du consortium pour les institutions, organes et agences de l'UE, 2018

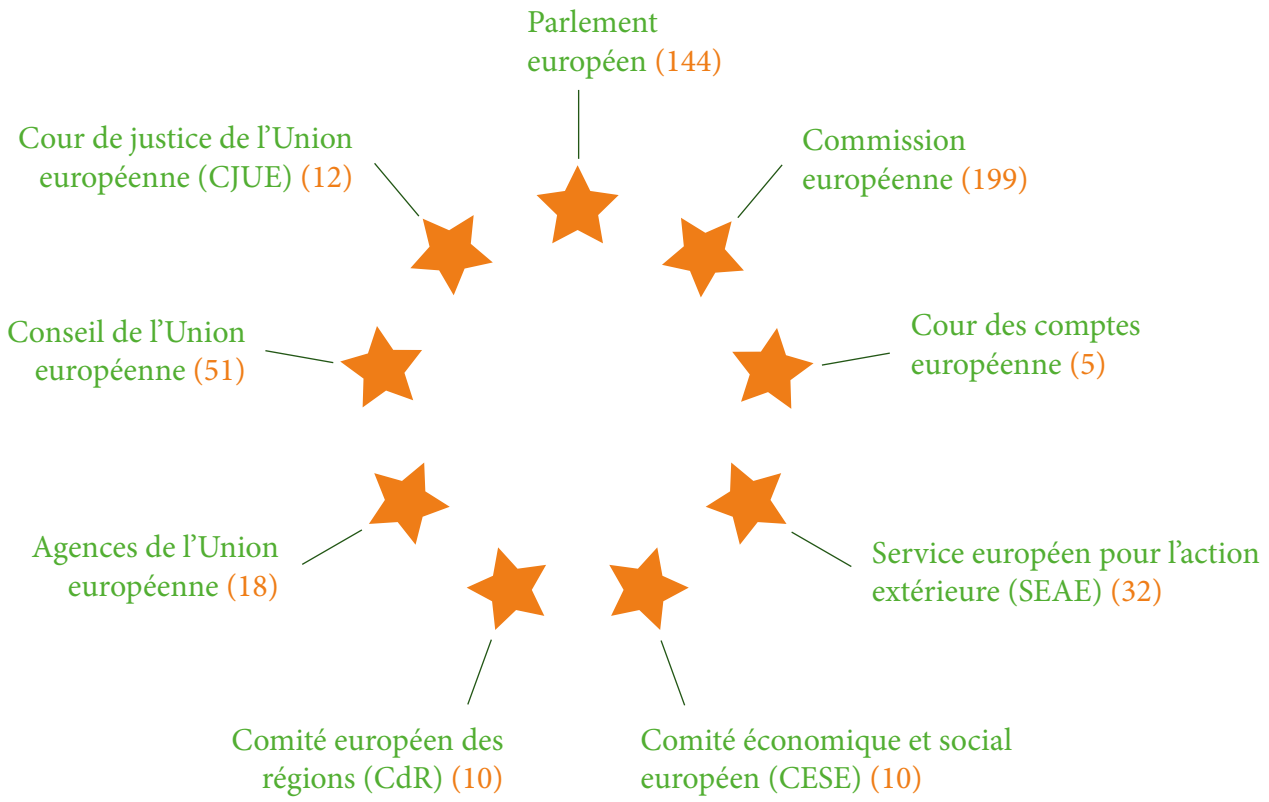

Principales activités organisées par notre consortium, 2016-2018

Commission européenne

Secrétariat général

Formations Ariane
Procédures internes et interinstitutionnelles
Relations avec le Conseil
Relations avec le Parlement européen
La procédure législative ordinaire
Actes délégués et actes d'exécution
Agences décentralisées de l'UE

Formations sur la meilleure réglementation
Meilleure réglementation autour du cycle de politiques
Analyse de la subsidiarité
Logique d'intervention
Évaluation d'impact
Monitoring et indicateurs
Quantification et monétisation
Évaluation à la Commission

DG Ressources humaines

Le semestre européen
La politique de nouvelle gouvernance économique
Introduction à la microéconomie
Introduction à la macroéconomie
La crise financière mondiale
La crise de la dette souveraine de l'UE

DG Centre commun de recherche

Le rôle de la DG CCR dans le processus décisionnel européen
L'économie pour non-économistes

DG Recherche et innovation

L'économie pour non-économistes

DG Commerce

L'OMC et le droit international

DG Traduction

Politique d'asile et de migration

Parlement européen

Rédaction de textes législatifs
Travailler avec des amendements législatifs
Meilleure réglementation
Actes délégués et d'exécution
Le processus décisionnel de l'UE dans le domaine budgétaire
Le droit européen de l'environnement
Le droit de l'UE pour non-juristes
Gouvernance économique de l'UE
Action extérieure et le PE
Politiques de l'Union dans le PE
Citoyenneté de l'UE
Coopération judiciaire en matière pénale
Protocole et étiquette

Conseil de l'UE

Institutions de l'UE et actes juridiques
Droit de l'UE pour non-juristes
Actes délégués et d'exécution
Services financiers de l'UE
De meilleures statistiques, une meilleure politique
Options politiques
Rédaction efficace de briefings sur les politiques
Améliorer les briefings oraux
Prévisibilité stratégique et planification par scénarios
Renseignement de source ouverte
Égalité des chances

Nous couvrons toute une série de thèmes spécialisés dans le domaine des affaires internationales pour l'UE. Dans le cas du Service européen pour l'action extérieure (SEAE), par exemple, ces thèmes comprenaient en 2018 des thèmes comme la radicalisation et le contre-terrorisme, les droits de l'homme, la religion et la politique étrangère, la diplomatie publique, l'analyse politique et l'établissement de rapports, ainsi que la question des relations de l'UE avec les États-Unis, la Russie et la Chine, et les perspectives de la stratégie globale de l'UE dans son ensemble.

Formats et méthodes d'apprentissage

La plupart des activités se passent en face-à-face. Étant donné la diversité des thèmes et des groupes de participants, les méthodologies utilisées varient considérablement. Toutefois, nous essayons toujours de personnaliser le contenu en fonction des préoccupations du client. Nous faisons un usage maximal des études de cas, que nous élaborons souvent conjointement avec l'organisation partenaire ; nous intégrons des exercices pratiques et des éléments interactifs et nous incorporons des discussions structurées avec des experts internes et des fonctionnaires expérimentés.

Apprentissage en ligne en vertu des contrats-cadre pour l'UE

Nous avons contribué au contenu des nouveaux portails de formation centraux mis en place dans les institutions de l'UE, qui offrent davantage de flexibilité et de personnalisation pour la formation du personnel. Nous sommes également en train de discuter d'approches de formation mixtes avec nos partenaires et nous utilisons déjà de nouveaux formats d'apprentissage.

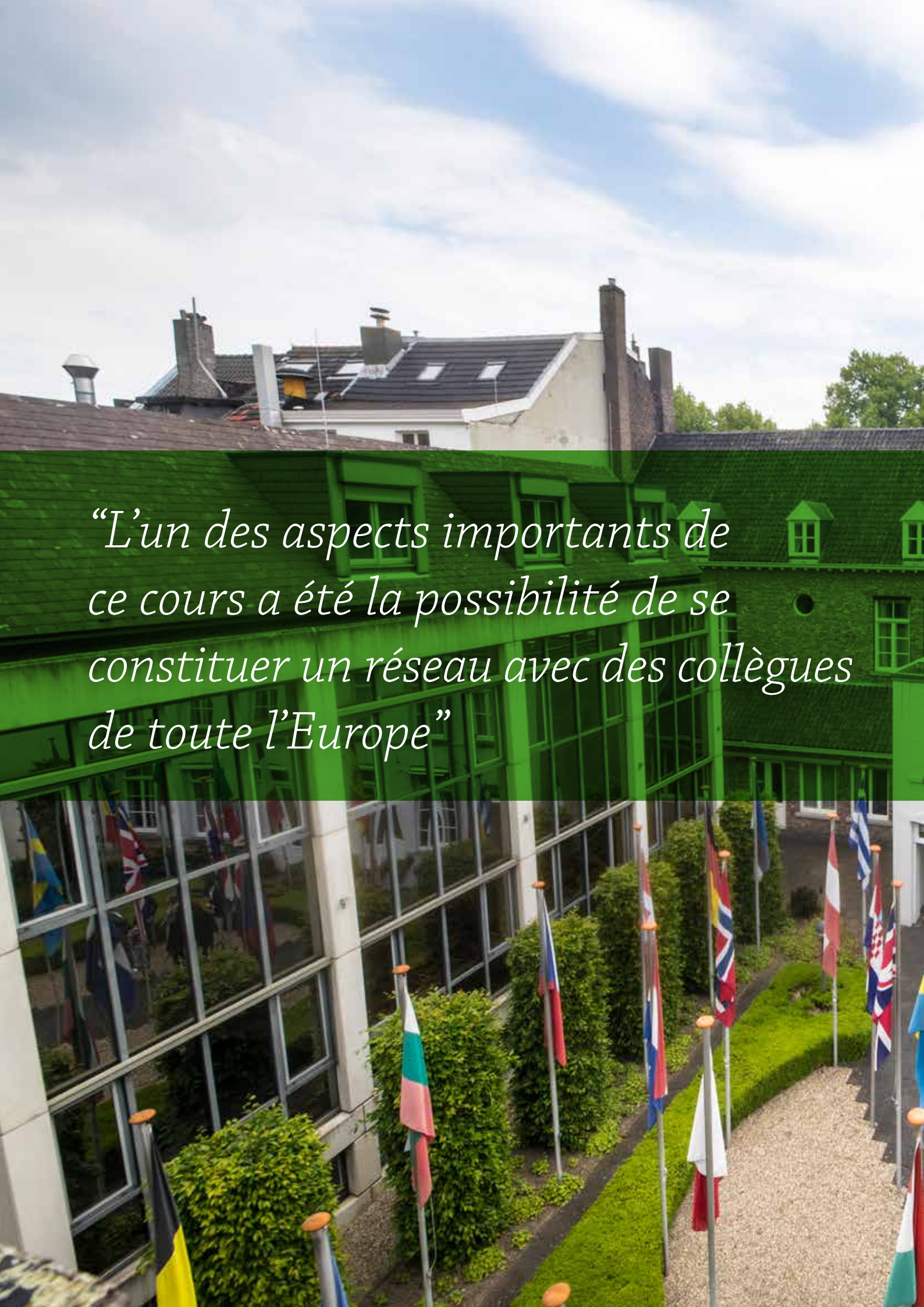

“L’un des aspects importants de ce cours a été la possibilité de se constituer un réseau avec des collègues de toute l’Europe”

Le groupe européen de gouvernance économique et financière des villes (CEFG)

Bientôt cinq ans !

En 2018, pour la cinquième année consécutive, le **groupe européen de gouvernance économique et financière des villes (CEFG)** a poursuivi son travail de diffusion de connaissances et de bonnes pratiques et de promotion de la bonne gouvernance et de la qualité dans les **finances publiques locales.**

Depuis sa création par le centre de l'IEAP à Barcelone et par la ville de Barcelone en 2014, le CEFG fonctionne sous la forme d'un partenariat de haut niveau entre les dirigeants et les directeurs financiers de villes majeures qui bénéficient de soutien grâce à la participation active de la Commission européenne – Eurostat.

En 2018, les villes membres ont étudié et échangé leurs points de vue et pratiques sur deux « questions brûlantes » à l'occasion de leurs neuvième et dixième réunions :

1. **Luxembourg (dans les locaux d'Eurostat), 5-6 avril 2018** : 'Le rôle des PDG et des directeurs financiers dans le nouvel environnement urbain complexe d'aujourd'hui'
2. **Hambourg, 29-30 octobre 2018** : 'Bonnes directives et principes de gestion financière'

La réunion de **Luxembourg**, qui était hébergée pour la première fois par la Commission européenne, a montré que, pour favoriser les réformes et clarifier et expliquer simplement un projet comme EPSAS à tous les groupes impliqués, les TIC, le PDG et le directeur financier doivent adopter un langage commun.

Les directeurs financiers sont les personnes les plus importantes pour la mise en œuvre d'EPSAS puisqu'ils doivent à la fois gérer son implémentation et communiquer les informations au maire. Ils peuvent être considérés comme les principaux « revendeurs » des informations financières aux politiciens. Ils doivent, toutefois, être absolument convaincus des coûts et des avantages d'IPSAS/EPSAS et indiquer clairement aux politiciens que IPSAS/EPSAS n'est pas une solution universelle à tout.

Lors de la réunion **d'Hambourg**, les différents cas de villes évoqués ont clairement montré que la bonne gestion financière publique dépend du contexte économique, de l'environnement social et des règles fiscales. Les villes doivent être capables de s'adapter et de faire preuve de résilience à court et à long terme, sachant qu'elles peuvent être confrontées à des crises liées à des facteurs externes, même sur fond de situation financière saine. Pour développer la résilience locale, il est essentiel d'impliquer largement les politiciens et de faire en sorte qu'ils comprennent et se préoccupent des implications financières à long terme.

Pour mener à bien les réformes locales et mettre en place une bonne gestion financière, l'idéal consiste à trouver le bon équilibre entre processus, instruments et **personnes**. Il ne faut jamais sous-estimer l'importance des aspects culturels dans la mise en place d'une bonne gestion.

Le CEFG, qui vient d'apprendre avec plaisir l'arrivée de la **ville de Trondheim (NO)** parmi ses membres, poursuivra ses échanges de connaissances et de pratiques en 2019 afin de continuer à contribuer à la gestion des secteurs publics locaux en Europe en leur présentant les meilleures expériences européennes locales. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site *www.cefg.eu* ou nous contacter à l'adresse *info@cefg.eu*.

Renforcement des capacités institutionnelles

En août 2018, nous avons achevé une mission d'envergure intitulée *Support for developing better country knowledge on public administration and institutional capacity building* (EUropean Public Administration Country Knowledge – EUPACK), qui avait été commandée par la DG Emploi, Affaires sociales et Inclusion de la Commission européenne. Depuis 2016, nous menions ce projet dans le cadre d'un consortium avec la Hertie School of Governance et Ramboll Management Consulting.

EUPACK avait pour objectif de mieux connaître et comprendre le statut et la dynamique des réformes de l'administration publique dans les États membres de l'UE et d'apporter un appui externe pour en améliorer la qualité, dans le but de mieux cibler l'appui futur de l'UE dans ce domaine (après 2020).

Dans ce contexte, la bonne gouvernance et la qualité des administrations publiques sont évidemment essentielles pour les citoyens et les États membres de l'Europe puisqu'elles leur permettent de tirer le meilleur parti possible de fonds publics limités et de mettre en place un environnement réglementaire capable de promouvoir l'emploi et la croissance. Au niveau mondial, les preuves sont irréfutables : les pays qui affichent une productivité et un revenu élevés par habitant et ceux qui offrent les meilleurs niveaux de qualité de vie et de satisfaction des citoyens disposent d'institutions gouvernementales particulièrement efficaces et efficientes.

Avec environ 75 millions de salariés, le secteur public est la plus grande 'industrie' européenne, sachant qu'il emploie 25 % de la population active (16 % rien que pour le gouvernement central) et qu'il est responsable de près de 50 % du PIB (Source: Eurostat). Étant donné sa portée et son envergure, l'administration publique (chargée de l'organisation et de la gestion des fonds publics) a un impact majeur sur la vie quotidienne des citoyens mais aussi sur les performances et sur les perspectives des entreprises.

C'était d'ailleurs la première fois que la Commission européenne demandait la réalisation d'un tel bilan national et thématique cohérent des caractéristiques des administrations publiques dans tous les États membres. Comme nous le savons déjà, l'UE ne dispose pas, sur la base des traités, de compétences spécifiques au niveau de la sphère administrative ou des initiatives de réformes des États membres, ce qui ne l'empêche pas de s'intéresser fortement et d'avoir un impact indirect sur les pratiques et sur les évolutions administratives des différents pays par le biais des normes administratives définies dans l'acquis communautaire, du transfert de bonnes pratiques via les instruments financiers de l'UE, de la promotion des pratiques de gestion de ses propres institutions, etc.
Cette étude portait donc sur le contenu, les résultats et l'impact des réformes, dans le but de mieux comprendre les effets et l'efficacité des approches et initiatives d'appui de l'UE, qui visent à améliorer la qualité de l'administration publique dans les États membres de l'UE.

Alex Heichlinger

Après l'analyse quantitative et qualitative initiale et la cartographie des caractéristiques administratives de chaque État membre, **un rapport a été produit ainsi qu'une grande quantité d'informations décrivant et comparant de manière systématique les principales caractéristiques des administrations publiques et de leur contexte institutionnel élargi pour l'ensemble des 28 États membres de l'UE.** Les résultats sont disponibles sous la forme de 28 rapports

nationaux qui viennent compléter un rapport public intitulé A comparative overview of public administration characteristics and performance in EU28.
http://ec.europa.eu/social/BlobServlet?docId=19208&langId=en

Notre consortium a ensuite cerné les principales dynamiques de réforme dans chacun des États membres au fil du temps et a donc étudié les effets de réformes précises sur la base d'une analyse de certaines réformes dans chaque pays, tout en faisant la lumière sur les leviers des réformes administratives efficaces dans les États membres.

Le travail de la Commission européenne sur ces « conseils internes » s'est poursuivi en 2018. Nous avons finalisé notre évaluation du rôle et de l'impact de l'appui externe sur le renforcement des capacités et sur les réformes de l'administration publique dans certains États membres afin d'améliorer l'appui de l'UE au cours de la prochaine période de programmation (MFF 2021-2027). La mission consistait donc à mener une évaluation à la fois sommative (Où l'argent est-il allé ? Les financements ont-ils été utilisés efficacement ?) et formative (Comment mieux cibler l'appui à l'avenir ?).
Les 22-23 mars 2018, plus d'une centaine de personnes (professionnels des États membres de l'UE, universitaires et experts de renom et représentants de think tanks et de la Commission européenne) se sont réunies à Bruxelles à l'occasion d'une conférence finale intitulée 'Qualité de l'administration publique : qu'avons-nous appris, que pouvons-nous améliorer ?' pour explorer de manière participative les différentes approches qui permettront d'aboutir à une administration publique exceptionnelle en Europe. L'événement était organisé par la Commission européenne, avec la collaboration de plusieurs services et directions : service d'appui à la réforme structurelle, DG Emploi, DG DIGIT, DG CONNECT, DG Ressources humaines et DG Recherche et innovation. L'étude EUPACK a également servi de contexte à plusieurs autres sessions en groupes restreints.
https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=88&eventsId=1308&langId=en

"Cette étude portait donc sur le contenu, les résultats et l'impact des réformes"

'Comment mener à bien et réussir les réformes' est le leitmotiv du rapport EUPACK final, de ses conclusions et de ses recommandations. Malgré certaines limites connues et malgré l'hétérogénéité du niveau de mise en œuvre des processus de réforme dans les pays de l'UE, auxquelles s'ajoutent les obstacles associés tels que le manque d'appropriation de certains acteurs, le tournant politique que représentent les réformes de l'administration publique et le changement d'orientation des nouveaux gouvernements ou même la fatigue engendrée par de telles initiatives dans certains secteurs publics, notre travail a permis d'identifier un ensemble commun d'ingrédients et d'actions pour les réformes à mener. Ces « perles de sagesse » ont été mises en avant. Si elles sont appliquées, nos administrations publiques européennes resteront et/ou se transformeront en organisations de haut niveau, extrêmement performantes.

Présentation des principales conclusions d'EUPACK :
https://ec.europa.eu/social/main.jsp?pager.offset=0&advSearchKey=eupack&mode=advancedSubmit&catId=22&doc_submit=&policyArea=0&policyAreaSub=0&year=0

Conclusions et recommandations d'EUPACK :
https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=738&langId=en&pubId=8140&furtherPubs=yes

Services juridiques

Par le biais du Centre européen de la magistrature et des professions juridiques de Luxembourg, nous fournissons des formations générales et hautement spécialisées en droit communautaire à un certain nombre d'États membres ainsi qu'à l'administration de l'Union européenne.
Le centre aide notamment ses clients et les partenaires bénéficiaires dans les domaines suivants : transposition, interprétation, application et exercice du droit et de la jurisprudence de l'UE, coopération en matière judiciaire et répressive, et administration, gestion et qualité de la justice.
Enfin, les experts du centre aident les instituts nationaux d'administration publique et de formation judiciaire à élaborer des cursus sur les affaires de l'UE et assurent la formation des formateurs nationaux à ces cursus.

Exemples de services fournis en 2018 :

Modules de formation pour l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) en France

Après la mise en place de deux modules pilote en 2017, les modules de formation de l'IEAP font maintenant partie intégrante de la formation initiale de l'IGAS pour les nouveaux arrivants ainsi que de l'offre de formation continue spécialisée proposée aux inspecteurs expérimentés. Alors que deux des modules sont généralement repris chaque année ('Cadre juridique et institutionnel de l'UE' et 'Politique sociale de l'UE'), le thème du troisième module variera d'une année à l'autre en fonction des besoins.
En 2018, par exemple, ce troisième module portait sur la directive sur les travailleurs détachés de juin 2018. Il avait pour but d'expliquer le contexte de la directive ainsi que les principales nouveautés par rapport à l'ancienne directive de 1996, afin d'aider l'IGAS qui participe à la transposition de la directive dans le droit français et de préparer le personnel à l'application des nouvelles dispositions.

Sessions de formation-coaching pour les services juridiques des agences de l'UE

Dans le cadre du contrat du lot 1 avec les institutions de l'UE, l'IEAP fournit à la fois des formations traditionnelles pour un public large et des sessions de formation-coaching pour certains groupes. L'IEAP Luxembourg continue, par exemple, à fournir de telles sessions aux services juridiques de différentes agences de l'UE dans les domaines du droit administratif de l'UE et des droits de l'agence et des affaires contentieuses devant la Cour de justice de l'Union européenne. Dans certains cas, les sessions sont préparées et assurées par les experts formateurs de l'IEAP ; dans d'autres cas, le client envoie à l'avance des questions précises sur des affaires en cours, l'objectif étant de discuter et de trouver des solutions aux problèmes identifiés.

Cursus de formation au droit de l'UE pour juges et procureurs

Depuis 2008, l'IEAP Luxembourg aide le Centre de formation au système judiciaire et au ministère public (JTC) du Monténégro de différentes manières dans le cadre d'un certain nombre de conventions avec le ministère luxembourgeois des Affaires étrangères et européennes. À la suite d'une analyse des besoins de formation en droit de l'UE, réalisée en 2014-2015 avec l'appui de l'IEAP Luxembourg, nos experts internes ont participé à l'élaboration d'un cursus de formation au droit communautaire pour les juges et les procureurs.

Cette analyse des besoins de formation ainsi que le cursus de formation du centre destiné aux juges et aux procureurs sont mis à jour chaque année en utilisant les méthodologies transférées au JTC à l'époque. En 2018, nos experts ont continué à aider le JTC en élaborant et en dispensant des formations pour juges et procureurs sur certains des thèmes définis dans ledit cursus de formation au droit de l'UE. Trois sessions de formation de deux jours ont été assurés sur des sujets tels que :

- Coopération judiciaire européenne sur les instruments de résolution des affaires civiles et commerciales : procédures contentieuses transfrontalières
- Coopération entre les tribunaux nationaux et la Cour de justice de l'Union européenne
- Le renvoi préjudiciel
- Conditions légales du processus d'élargissement de l'UE

“Le pluralisme des parcours des formateurs et des étudiants, accompagné d’un mélange inédit de méthodologies d’enseignement, aboutit à un programme de master vraiment unique”

Master of European Legal Studies MELS Online

En partenariat avec l'Université de Lorraine en France, l'IEAP Luxembourg propose un programme de master véritablement international qui vise une compréhension approfondie du droit européen grâce à une méthodologie d'enseignement innovante : une combinaison de cours en face-à-face avec des tutoriels en ligne et un enseignement à distance.

Ce programme a été développé avec un profil d'étudiant particulier à l'esprit – un étudiant qui a peut-être déjà commencé une carrière professionnelle, mais qui ressent toujours cette soif de connaissances et ce besoin d'un développement professionnel. Ce type d'étudiant nécessite un programme d'études complet mais flexible.
La classe actuelle du MELS 2017 – 2019 a débuté en septembre 2017 et prendra fin en septembre 2019. Le groupe est composé de 17 étudiants venus de toute l'Europe.

Programme dédié au droit européen et à son évolution rapide
Le master en études juridiques européennes vise deux objectifs principaux : donner, d'une part, un premier aperçu des questions fondamentales qui sous-tendent le processus d'intégration européenne et offrir, d'autre part, une spécialisation progressive et croissante dans le vaste domaine du droit européen, afin de permettre aux étudiants de traiter les questions juridiques d'une manière pratique. Le programme se concentre surtout sur la portée plus large de l'intégration européenne et aborde différents aspects économiques et politiques du processus d'intégration, en tenant dûment compte de leurs implications juridiques et pratiques.
La première année académique initie les étudiants au domaine des études européennes. À partir de cette base, la dimension juridique du processus d'intégration européenne est progressivement développée à travers des cours de fond sur le système constitutionnel et juridique de l'UE, le marché intérieur européen et les aspects fondamentaux du droit économique européen.
Au cours de la deuxième année académique, après avoir examiné une série d'autres aspects fondamentaux du noyau juridique de l'UE, qui étaient à l'origine des politiques d'accompagnement du marché intérieur, l'attention se tourne vers l'acquis juridique existant déjà dans d'autres domaines, notamment la politique étrangère et de sécurité commune, l'espace de justice, de liberté et de sécurité et la protection des droits de l'homme au niveau de l'UE. La mise en œuvre pratique du droit européen, tant au niveau européen qu'au niveau national, fait également partie du programme de cours de la deuxième année.

Méthodologie d'enseignement innovante
Le programme de master est dispensé par une faculté 'volante' multinationale hautement qualifiée, composée de membres du personnel de l'IEAP, d'universitaires renommés provenant de diverses universités et institutions universitaires, d'experts juridiques des institutions européennes, ainsi que de juristes et de juges. Cette diversité de nationalités et d'expériences professionnelles se traduit par un mélange stimulant de méthodologies d'enseignement et de techniques de formation, élargissant ainsi la compréhension académique et pratique des participants sur les questions couvertes.

Le programme MELS Online est basé sur une combinaison de différentes méthodologies d'enseignement. Tout d'abord, les étudiants assistent à des cours en face-à-face et à des tutoriels utilisant diverses méthodes pédagogiques

interactives, telles que le travail de groupe, des études de cas, des exercices de simulation et l'apprentissage par problèmes. Ces méthodes offrent aux étudiants une occasion unique d'apprendre non seulement la théorie, mais aussi de découvrir comment le droit européen fonctionne dans la pratique.
Ensuite, les cours en face-à-face sont complétés par du travail en ligne, de l'enseignement guidé à distance et de l'étude autonome. Un ensemble d'outils de formation en ligne tels que des tutoriels audio-vidéo, des cours par web conférence, des devoirs et des tests en ligne sont proposés. Grâce au 'Campus', la plateforme d'apprentissage en ligne du MELS, les étudiants reçoivent régulièrement des supports de formation à jour incluant des extraits de lois, de la jurisprudence et des références à des ouvrages recommandés qui structurent et complètent leur étude. Ceux-ci donnent aux étudiants une excellente occasion d'élargir et d'approfondir leurs connaissances du droit dans les domaines particuliers qui les intéressent. Les étudiants peuvent également participer à des forums de discussion interactifs en ligne et communiquer avec d'autres étudiants sur divers aspects liés au programme.

Ce que nos participants pensent du programme MELS

"Les cours en ligne du MELS offrent une expérience d'apprentissage très intéressante et stimulante. En plus d'être flexible pour les personnes qui poursuivent déjà une carrière, le MELS en ligne offre la possibilité de s'immerger dans le droit de l'UE et de l'explorer à travers la législation et des études de cas. Il est organisé pour un nombre limité d'étudiants sélectionnés dans un environnement très convivial, et avec les encouragements et le soutien de l'équipe du MELS. Je le recommande vivement pour les personnes qui cherchent à se développer professionnellement. "

Ajla Ablaković
(Conseillère, Direction de l'intégration européenne de la Bosnie-Herzégovine, future diplômée MELS 2017-2019)

Nos partenaires en 2018

Institutions européennes / Agences et Organes

- Agence européenne de garde-frontières et garde-côtes (FRONTEX)
- Agence européenne des produits chimiques (ECHA)
- Agence européenne pour l'environnement (AEE)
- Agence exécutive « Education, audiovisuel et culture » (EACEA)
- Agence ferroviaire européenne (ERA)
- Banque européenne d'investissement (BEI)
- Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (CEDEFOP)
- Comité des régions (CoR)
- Comité économique et social européen (CESE)
- Commission européenne (CE)
- Conseil de l'Union européenne
- Conseil de résolution unique (CRU)
- Cour des comptes européenne (CCE)
- Ecole européenne d'administration (EUSA)
- Eurojust
- Office européen de police (EUROPOL)
- Parlement européen (PE)
- Service européen pour l'action extérieure (SEAE)

Ministères au niveau central

- Chancellerie d'État de la République de Lettonie (LV)
- Département de la dépense publique et de la réforme (IE)
- Département pour les politiques européennes, Présidence du Conseil des ministres, Italie (IT)
- Ministère chypriote des Affaires étrangères (CY)
- Ministère des Affaires étrangères et de l'Intégration européenne de la République de Croatie (HR)
- Ministère luxembourgeois de la Fonction publique et de la Réforme administrative (LU)
- Ministère luxembourgeois des Affaires étrangères et européennes (LU)

Agences et autorités nationales

- Agence chargée de l'infrastructure routière – RIA (BG)
- Administration des tribunaux de la République de Lettonie (LV)
- Autorité néerlandaise chargée du contrôle des véhicules - RDW (NL)
- Comité national permanent italien pour le Microcrédit (IT)
- Cour suprême de Corée (KR)
- Inspection générale des affaires sociales - IGAS (FR)

Autorités locales / régionales / fédérales

- Conseil du comté de Brasov (RO)
- Ville de Barcelone (ES)
- Ville de Maastricht (NL)

Réseaux et écoles d'administration publique

- Institut basque d'administration publique - IVAP (ES)
- Institut bulgare d'administration publique - IPA (BG)
- Institut canarien d'administration publique – ICAP (ES)
- Institut de formation de l'administration fédérale (BE)
- Institut National luxembourgeois d'Administration Publique - INAP (LU)

Universités

- BMW Centre for German and European Studies (CGES), Georgetown University (US)
- Institute for Transnational and Euregional cross-border cooperation and Mobility (ITEM), Université de Maastricht
- Nord University (NO)
- Université de Maastricht (NL)
- Université de Milan (IT)
- Université norvégienne de science et technologie - NTNU (NO)

Organisations internationales

- Conseil de coopération régionale – RCC
- Organisation Internationale de la Francophonie – OIF (FR)

Autres

- Académie diplomatique de Vienne (AT)
- Centre de formation pour les secteurs des fournisseurs de services et de la gestion des déchets Ltd., Essen, -BEW GmbH (DE)
- Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit – GIZ (DE)
- Institut barcelonais d'études internationales – IBEI (ES)
- Institut d'études avancées – iASK (HU)
- Service Corporation (RO)

“Nous sommes fiers d’être le seul organisme de formation à pouvoir faire partager l’expérience, les connaissances et le professionnalisme d’experts de haut niveau”

Direction et personnel international de l'IEAP

Direction

Prof. Dr Marga Pröhl (DE)
Directrice générale

Wim van Helden (NL)
Directeur général adjoint
Directeur des finances et de l'organisation

Nationalités

Institut multiculturel et multinational, l'IEAP employait en 2018 des professionnels originaires de 17 pays européens différents.

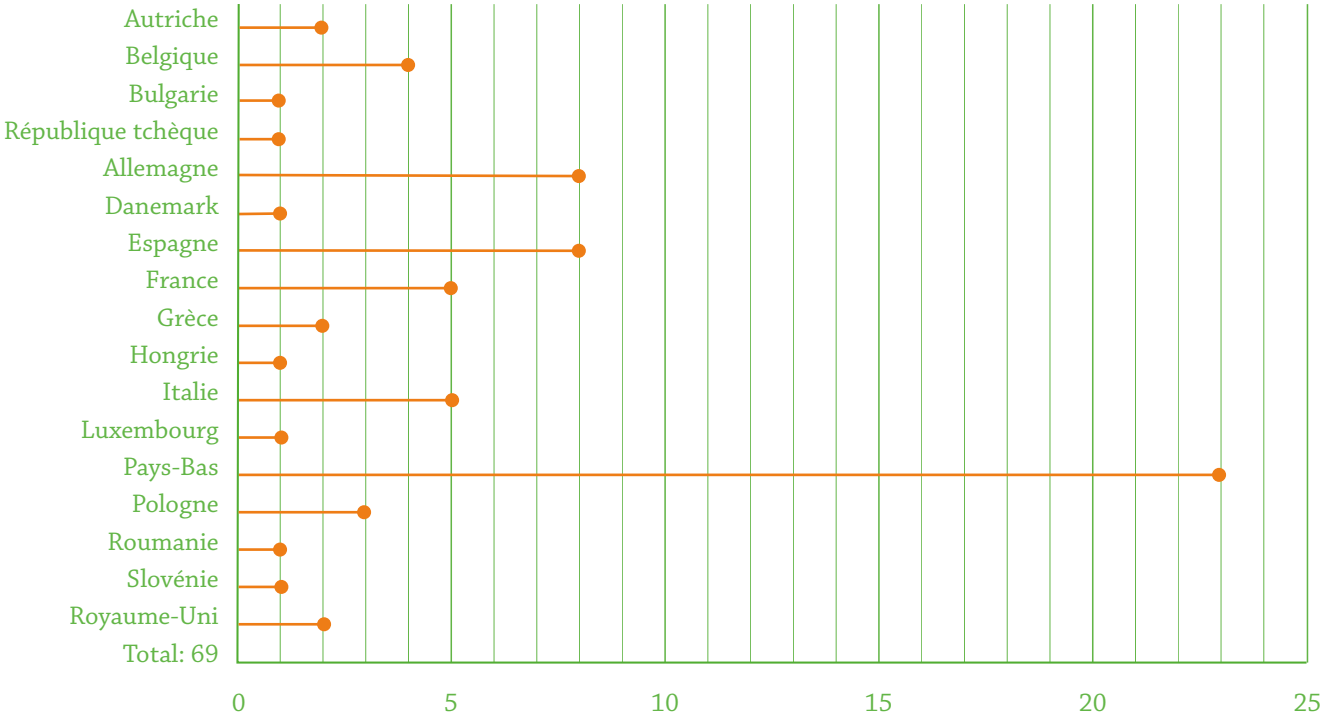

Chefs d'unités / Directeur de l'antenne [par ordre alphabétique]

Dr Edward Best (UK)
Chef de l'unité "Gouvernance européenne"; Chef intérimaire de l'unité 'Politiques européennes'; Professeur

Domaines de spécialisation
Institutions et processus décisionnels de 'Union européenne'; coopération et intégration régionales comparées.

Peter Goldschmidt (DK)
Directeur du Centre européen de la magistrature et des professions juridiques; Expert

Domaines de spécialisation
Coordination de la préparation et de la mise en oeuvre du droit et des politiques de la CE/UE au niveau national; droit communautaire de la concurrence et dispositions en matière de contrôle des concentrations; analyse des besoins de formation; négociations européennes, internationales et d'adhésion; élargissement de l'Union européenne et rapprochement des législations; administration de la justice.

Cristiana Turchetti (IT)
Chef de l'unité 'Gestion publique européenne';

Domaines de spécialisation
Gestion du cycle de projet; gestion stratégique; la protection des données; gestion du secteur public; gestion des ressources humaines et gestion des compétences; leadership; communication; programmes et financement direct de l'Europe; égalité des chances et insertion sociale.

Personnel scientifique [par ordre alphabétique]

Rita Beuter (DE)
Expert principal

Domaines de spécialisation
Politique et règles de l'Union européenne en matière de marchés publics.

Julia Bosse (DE)
Chargée de recherche

Domaines de spécialisation
Renforcement des capacités administratives et institutionnelles; Concours européen d'excellence dans le secteur public (EPSA); éducation et formation tout au long de la vie (université), programme pour l'éducation et la formation tout au long de la viede l'Union européenne.

Paola Bruni (IT)
Chargée de recherche

Domaines de spécialisation
Gestion du cycle de projet; évaluation et suivi de projets européens; politiques relatives à l'administration publique; politique européenne de voisinage; instruments d'aide de préadhésion; stratégies macro-régionales de l'UE.

Michael Burnett (UK)
Expert

Domaines de spécialisation
Marchés publics; partenariats public-privé et privatisation; gestion de services publics; gestion financière publique; Union économique et monétaire européenne.

Virgil Ivan-Cucu (RO)
Maître de conférences

Domaines de spécialisation
Espace de liberté, de sécurité et de justice dans l'Union européenne; droit pénal européen et international; coopération judiciaire européenne en matière pénale; réforme des systèmes de justice et de sécurité; prévention et lutte contre le crime organisé, la corruption et le terrorisme; e-Justice.

Igor Dizdarevic (FR)
Chargé de cours

Domaines de spécialisation
Droit communautaire de l'environnement; droit constitutionnel européen; Banque européenne d'investissement; règlements européens sur les Fonds structurels; partenariats public-privé.

Dr Alina Domaradzka (PL)
Chargée de cours

Domaines de spécialisation
Législation européenne relative aux services financiers, libre circulation des capitaux; droit constitutionnel européen.

Dr Simon Duke (UK)
Professeur

† 05.09.2018

Domaines de spécialisation
Politique étrangère et de sécurité commune; budgets de l'UE en matière de défense et d'armement; relations UE-USA dans le domaine de la sécurité; relations de l'UE avec l'UEO et l'OTAN.

Alexander Heichlinger (AT)
Expert

Domaines de spécialisation
Développement régional et local, structures et coopération régionales et locales; gestion des affaires/projets européens; groupes de pression à Bruxelles; administration électronique; technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'administration publique.

Dr Theo Jans (BE)
Professeur associé

Domaines de spécialisation
Processus décisionnel; gouvernance européenne.

Petra Jeney (HU)
Maître de conférences

Domaines de spécialisation
Espace de liberté, de sécurité et de justice dans l'Union européenne; coopération judiciaire européenne; droit européen de la famille; questions de droit constitutionnel européen; qualité de la justice.

Dr Iwona Karwot (PL)
Maître de conférences

Domaines de spécialisation
Fonds européen de développement régional (FEDER); développement régional; renforcement des institutions; fonds de préadhésion

Wolfgang Koeth (DE)
Maître de conférences

Domaines de spécialisation
Relations extérieures de l'UE; Politique commerciale commune; instruments financiers extérieurs.

Tomasz Kramer (PL)
Chargé de cours

Domaines de spécialisation
Marché intérieur, notamment la libre circulation des personnes et des services, et la liberté d'établissement; procédures de recrutement EPSO et statut des fonctionnaires des institutions européennes; droit européen des sociétés et de la concurrence.

Dr Sabina Lange (SI)
Chargée de cours

Domaines de spécialisation
Processus décisionnel en matière de relations extérieures de l'UE; organisation et conduite de la présidence.

Frank Lavadoux (FR)
Maître de conférences

Domaines de spécialisation
Communication et techniques comportementales appliquées aux processus des négociations européennes.

Marco Lopriore (IT)
Expert

Domaines de spécialisation
Fonds social européen (FSE); agenda de Lisbonne; politique en faveur des entreprises et aspects liés aux PME dans le cadre des Fonds structurels.

Juan Diego Ramírez-Cárdenas Díaz (ES)
Maître de conférences

Domaines de spécialisation
Aspects juridiques du processus d'intégration européenne; système judiciaire et constitutionnel de l'UE; le marché intérieur et les quatre libertés; droit de la consommation; relations extérieures de l'UE.

Roberta Ribeiro Oertel (DE)
Chargée de cours

Domaines de spécialisation
Système constitutionnel et judiciaire de l'Union européenne; coopération judiciaire européenne; droit européen de la concurrence; droit international privé; droit des contrats; modes alternatifs de résolution des conflits et droit de la famille.

Fabrizio Rossi (IT)
Chargé du Centre d'assistance du CAF

Domaines de spécialisation
Gestion de la qualité totale, administration publique.

Harrie Scholtens (NL)
Expert national détaché

Domaines de spécialisation
Administrations locales; gestion du changement; analyse comparative des administrations; gestion des ressources humaines; mise en oeuvre de l'administration en ligne au niveau local; orientation client dans les administrations locales.

Pavlina Stoykova (BG)
Chargée de cours; Coordinatrice Contrats et appels d'offres

Domaines de spécialisation
Administration publique comparée; rôle des parlements nationaux dans le processus d'adhésion à l'Union européenne; interface entre les niveaux politique et administratif.

Martin Unfried (DE)
Expert

Domaines de spécialisation
Politique environnementale, politique de changement climatique.

Gracia Vara Arribas (ES)
Expert

Domaines de spécialisation
Droit et institutions de l'Union européenne; gouvernance à plusieurs niveaux et décentralisation en Europe; législation et pratiques européennes en matière de marchés publics.

Institut européen d'administration publique

Siège de l'IEAP Maastricht
Institut européen d'Administration publique

O.L. Vrouweplein 22
Boîte Postale 1229
6201 BE Maastricht, Pays-Bas
Tél. : +31 43 32 96 222
Courriel : info@eipa.eu

IEAP Luxembourg
Centre européen de la magistrature et des professions juridiques

Circuit de la Foire Internationale 2
1347 Luxembourg, Luxembourg
Tél. : +352 42 62 301
Courriel : info-lux@eipa.eu

EIPA Barcelona

c/Girona, 20
08010 Barcelone, Espagne
Tél. : +34 93 245 13 13
Courriel : info-bar@eipa.eu

EIPA
European Institute of Public Administration
Institut européen d'administration publique

www.eipa.eu